

Vie des communes

Visé : Nouveaux travaux pour le printemps

De nouveaux travaux sont prévus avenue Albert 1^{er} pour le printemps 2020. Ceux-ci verront Resa effectuer le remplacement de conduites de gaz basse pression devenues vétustes. Ils s'étendront du feu rouge place Reine Astrid à la salle de gymnastique du *Sacré-Cœur*. Afin de limiter les effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur le stationnement, ils s'opéreront successivement côté par côté. Des mesures seront par ailleurs prises pour les rues Général Bertrand, de Mouland, des Lilas et des Aubépines.



Conseils communaux filmés : Le point

Si les détails doivent encore être définis, les communes d'Oupeye et de Bassenge envisagent, à court terme, de filmer leurs conseils communaux. Pour rappel, les séances d'un conseil communal sont publiques mais il est vrai que le nombre de citoyens qui prennent la peine d'y participer reste plus que modeste. Dommage, tant il est vrai que c'est la vie de leur commune qui est en jeu ! Voici quelques années, c'est la commune de Dalhem qui a ouvert la voie en filmant ses séances, ainsi désormais accessibles à un plus grand nombre de personnes, sans qu'ils aient à se déplacer. Une belle ouverture et une bonne preuve de volonté de transparence et de la place que les dirigeants de la commune entendent accorder à leurs citoyens, à laquelle Blegny a aussi adhéré depuis cette année à la demande de l'opposition. Si Herve est la seule à ne pas avoir donné suite à notre demande de renseignements, Aubel nous a fait savoir que la chose n'est pas envisagée, tout en précisant « ne pas avoir de demande » en ce sens, . Enfin, , à Visé, cette idée séduisante a déjà été soumise à maintes reprises mais la Bourgmestre ne semble guère ouverte au dialogue, prétextant la difficulté de mettre ce système en place. On se demande franchement pourquoi ?



Les bulles à verres enterrées

Sans doute l'aurez-vous remarqué, les inesthétiques bulles à verres « aériennes » sont progressivement remplacées par des sites à containers enterrés. En fait, voilà quelques années déjà que cette démarche est amorcée via marché commun par les communes liées à *Infrabel*, pour lesquelles tout ceci a un coût amoindri, puisqu'auparavant elles finançaient ces travaux sur fonds propres, alors que par le biais de ce marché, *Infrabel* participe désormais à leur placement. Une initiative qui semble porter ses fruits puisque l'on constate une nette diminution des dépôts clandestins, ce qui était l'objectif majeur, mais aussi des nuisances sonores. Assez logiquement, les sites les plus fréquentés ont été favorisés mais à terme tout le réseau sera mis sous terre. Assurément une bonne chose...



Revenus moyens par communes

C'est sur base de chiffres de 2017 que *STATBEL* a diffusé ses conclusions quant aux *revenus nets imposables* moyens des Belges par commune. Sur une échelle de cinq catégories (10.000€, 15.000€, 20.000€, 25.000€ et 30.000€), la *moyenne nationale* n'est guère élevée : 18.331€. Dans nos régions, à 20.250€, seule la commune de Dalhem intègre une troisième catégorie que manquent Bassenge, Blegny et Juprelle pour quelques centaines d'euros. Si l'on excepte Herstal (14.490€), le moins bon score est enregistré par... Visé (17.277€) ; voilà qui met à mal une certaine croyance qui considère la *Cité de l'Oie* comme bourgeoise ! Oupeye fait à peine mieux (17.400€). Autre constat, bien que repris en *Flandres*, Fourons reste aussi sous la moyenne nationale (18.166€). Une lecture plus large fait clairement apparaître un niveau de revenus supérieur dans le *nord* du pays ; pire, dans le *sud*, la domination des deux catégories les plus modestes est même assez large... A 30.748€, la commune de Sint-Martens-Latem (*Flandre Orientale*/arrondissement de Gand) occupait à nouveau la première position, soit des revenus supérieurs de 67,7% à la moyenne nationale. A l'opposé, le revenu moyen le plus faible se situait à Saint-Josse-ten-Noode, en *Région Bruxelles-Capitale* (9.297€).

